



CŒUR DE jasmin

SEVILLANES & FLAMENCO

INSCRIPTIONS 2024/2025

Mme Mlle Mr.

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tel. Fixe : Portable :

Email :

Date naissance :/...../.....

DÉTAIL DE L'INSCRIPTION

FLAMENCO : Flamenco Pratiquants Flamenco Avancé

SEVILLANES : Pratique

ENFANTS : Enfants 1 Ados

STAGE MENSUEL : Castagnettes, *technique et danse*

Clásico español

Flamenco

Flamenco fusion contemporain

HORAIRES DES COURS DE DANSE

LUNDI 17H30/18H30 FLAMENCO PRATIQUANT
18H30/19H30 SEVILLANAS PRATIQUE
19H30/21H FLAMENCO NIV. AVANCÉ

MERCREDI 14h/15h ENFANTS 1

STAGES MENSUELS

CASTAGNETTES

1 SAMEDI/MOIS

Atelier d'une séance mensuelle le SAMEDI
14h00/15h30 flamenco castagnettes
15h30/17h00 Clásico español

ATELIERS FLAMENCO & FUSION CONTEMPORAIN

Atelier d'une séance mensuelle le DIMANCHE
15h00/16h30 flamenco
16h30/18h00 contemporain

PAIEMENT

Cotisation annuelle totale : Euros

Paiement par : Espèces - Chèques enfois sans frais - Chèque en une fois

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1

Le présent règlement intérieur, prévu à l'article 15 des statuts, complète et précise le fonctionnement de l'association.

Article 2 : Tarifs

	1 HEURE	1,5 HEURE	2 HEURES	3 HEURES
TARIF ADULTE DANSE	230 €	280 €	330 €	430 €
TARIF ENFANT DANSE	150 €			
TARIF CASTAGNETTES si non cumulé avec cours de danse		150 € 190€		210 € 250€
TARIF STAGES FLAMENCOS si non cumulé avec cours de danse		150€ 190€		210€ 250€

Les frais d'inscription s'élèvent à **15€**, et sont compris dans le tarif annuel indiqué.

Des facilités de paiement seront accordées à la demande.

Article 3 : Calendrier

L'inscription comprend 36 semaines de cours annuels qui sont dispensés entre SEPTEMBRE et JUIN selon le calendrier scolaire de l'académie de Montpellier.

Pendant les vacances scolaires, les cours ne seront pas assurés pour les enfants.

Pour les adultes, sur deux semaines de vacances, une semaine seulement sera congé.

Un calendrier sera mis en place afin que vous puissiez suivre l'historique des cours.

Article 4 : Assurance

L'adhérent doit fournir à l'association un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile. Merci de nous fournir avec votre inscription ces éléments.

Article 5 : Tenue de danse

Il est conseillé de venir en cours habillées de jupe ample pour les filles et équipés de chaussures de flamenco pour tous. Vous pouvez nous consulter pour toute commande de chaussures. Prévoir pour les cours une petite bouteille d'eau et un goûter pour les enfants,

Article 6 : Admission

Les membres doivent acquitter la cotisation annuelle dans les délais impartis. L'adhésion implique l'adoption d'un comportement courtois et responsable. Le bureau administrateur se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute admission en cas de manquement à ces règles.

Article 7 : Absentéisme

En cas d'absence les cours ne sont ni remboursables ni reportables sauf en cas de force majeure (décès, maladie auquel cas un justificatif sera demandé).

Remboursement maximum à hauteur de 3 mois de cours.

AUTORISATION DE PRISE ET DE DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIE(S)

(Pour une personne mineure)

AUTORISE MON ENFANT..... N'AUTORISE PAS

La prise et la publication d'une ou plusieurs photographie(s) le représentant à l'occasion des activités entreprises dans le cadre des manifestations associatives, et sur différents supports (journal, site internet, publications, reportage).

Date et signature des parents